



La feuille & la rainette

numéro 3/janvier 2016

ÉDITO | Protection des espèces et des habitats

INFO RÉSEAUX |

Partage des données/PNA

ZOOM |

Protocole Pop-amphibiens

ACTUALITÉS |

Liste rouge, Colloque SHF



© F. Arnaboldi

Frayère de Crapaud vert, FD de Funtanaccia, Corse



© B. Devaux

Cistude d'Europe

PROTECTION DES ESPÈCES ET CONSERVATION DES HABITATS

Même si c'est l'évidence on ne répétera jamais assez combien la protection et la sauvegarde des espèces et de leurs populations est indissociable de la conservation de l'environnement auquel elles sont adaptées. Cela est particulièrement vrai pour les Reptiles et les Amphibiens, espèces à territoire vital souvent réduit et à faible dispersion. Cette conservation implique que les milieux et habitats naturels fassent l'objet d'une gestion cohérente et soutenue. La loi de 1976 sur la protection de la nature, (les parcs nationaux et régionaux, les réserves de biosphère, les réserves naturelles, dont celles portées par l'ONF et l'ONCFS, les ZNIEFF, les arrêtés de biotopes, le Conservatoire du littoral, les aires marines protégées, les PNA, Natura 2000, la trame verte et bleue etc...) sont en France autant de mesures et dispositifs sensés protéger les écosystèmes et leur diversité biologique.

La situation reste cependant préoccupante. Pour la faune herpétologique métropolitaine, la liste rouge des espèces menacées qui vient juste d'être actualisée, montre depuis le précédent état des lieux réa-

lisé en 2008, une augmentation de la fragilité des espèces (une sur cinq risque de disparaître sur notre territoire) et une nette tendance au déclin des populations (40 % pour celles des reptiles, 60 % pour celles des amphibiens).

Ne désespérons pas. Les pouvoirs publics commencent à se réveiller. La nécessité de préserver notre environnement naturel devient un enjeu sociétal sensible. Les associations naturalistes se multiplient et collaborent de plus en plus avec les grands organismes d'Etat pour développer en synergie des actions de conservation et de gestion, pour améliorer les connaissances et les diffuser. C'est le cas par exemple du partenariat étroit établi depuis plusieurs années entre la Société herpétologique de France et l'Office national des forêts par l'intermédiaire de son réseau herpétofaune et dont on ne peut je crois, que se féliciter.

Mickaël Barrioz
Société herpétologique de France

Liste des membres du comité de pilotage

SHF

Maud Berroneau
Chargée de mission
maud.berroneau@lashf.fr

Jacques Castanet
castanet.jacques@wanadoo.fr

Christophe Eggert
Membre du CA
eggert@faunaconsult.fr

Jean Lescure
Membre d'honneur, responsable
commission - Répartition
lescur@mnhn.fr

Claude Miaud
Responsable Archives
Claude.Miaud@cefe.cnrs.fr

Jean-Pierre Vacher
Responsable commissions
Conservation et Outre-mer
jpvacher@gmail.com

ONF

Cédric Baudran
Animateur réseau herpétofaune
cedric.baudran@onf.fr

Michel Hermeline
Chef de mission PVSJ
michel.hermeline@onf.fr

Laurent Tillon
Chargé de mission faune
laurent.tillon@onf.fr

Véronique Vinot
Communication et biodiversité
veronique.vinot@onf.fr

Contacts réseau ONF

Cédric Baudran
02 40 71 25 12

Emmanuel Moitry
03 83 23 40 10

Thibault Sauvaget
06 25 85 44 67

Laurent Tillon
01 40 19 80 38

ALSACE

Gaël Fellet
03 89 40 50 67

BOURGOGNE CHAMPAGNE ARDENNE

Bertrand Barré
03 80 91 55 32

Henri-Pierre Savier
03 80 76 88 25

CENTRE OUEST

AUVERGNE LIMOUSIN

Isabelle Celle
04 70 06 82 25

Samuel Gagnier
04 71 78 54 30

Sandrine Jacquelin
05 49 58 96 22

Mickaël Monvoisin
02 99 27 47 23

Gilbert Pagé
02 47 65 86 97

Info réseau

LE PARTAGE DES DONNÉES AMPHIBIENS ET REPTILES ENTRE L'ONF ET LA SHF



« On ne protège bien que ce que l'on connaît bien » disait Albert Lucas. Cet adage reste vrai. L'Office national des forêts en qualité de gestionnaire majeur d'espaces naturels de France se doit de protéger au maximum la biodiversité présente sur les terrains qu'il gère. Dès 2014, la volonté d'associer les données de la Société herpétologique de France à la base de données naturalistes (BDN) de l'ONF a conduit les deux structures à bâtir une convention *ad hoc*.

Cette convention a été signée en ce début d'année 2015 par Jacques Castanet, président de la SHF et Albert Maillat, directeur Forêts et risques naturels de l'ONF. Elle permettra de :

- fournir à la SHF les données publiques d'Amphibiens et Reptiles détenues dans la BDN de l'ONF. La SHF pourra réaliser des exports des données avec une précision géographique dégradée (maille ou commune) ;

- fournir à l'ONF, sur la base des périmètres qu'il gère, les données diffusables contenues dans la base de la SHF avec également une restriction quant aux utilisations externes faites par l'ONF.

Cette convention garantit donc :

- la participation des données d'Amphibiens et de Reptiles recueillies au niveau national par l'ONF à l'élaboration de l'atlas national fait par le Muséum et la SHF ;
- l'intégration des données de la SHF dans la base de données de l'ONF, outil d'aide à la gestion, notamment pour ces espèces protégées au niveau national.

Le premier échange devrait voir le jour d'ici la fin de l'année.

Cédric Baudran
cedric.baudran@onf.fr

LES PLANS NATIONAUX D'ACTIONS : UN EXEMPLE DU PARTENARIAT ONF/SHF

On dénombre en 2015 douze plans nationaux d'action en faveur des Amphibiens et des Reptiles :

- Sonneur à ventre jaune ;
- Pélobate brun ;
- Crapaud vert ;
- Tortue d'Hermann ;
- Cistude d'Europe ;
- Emyde lépreuse ;
- Lézard ocellé ;
- Lézards des Pyrénées ;
- Vipère d'Orsini ;
- Gecko vert de Manapany (Outre-Mer) ;
- Iguane des petites Antilles (Outre-Mer) ;
- Tortues marines (Outre-Mer)



Dans le cadre des trois PNA Amphibiens, il est apparu judicieux d'associer la SHF sur deux actions indispensables du plan :

- centraliser les données de présence de ces trois espèces et actualiser leur carte annuelle de répartition communale,
- bâtir des protocoles de suivi national adaptés à ces trois amphibiens.

Une convention particulière est donc en cours de signature et sera reconduite tacitement. Cette union illustre le partenariat global entre les structures qui a démarré il y a presque trois ans.

La communication et l'information constituent des axes stratégiques des PNA. Dans cette optique, des pages dédiées aux PNA viennent d'ouvrir sur le site Internet de l'ONF : <http://www.onf.fr/pnaa>

Cédric Baudran
cedric.baudran@onf.fr

Zoom

IMPLICATION DE L'ONF DANS LES SUIVIS « POP-AMPHIBIENS »

L'Office national des forêts a participé, dès 2006, à la rédaction des protocoles « Pop-amphibiens » aux côtés de la Société herpétologique de France, du Muséum national d'histoire naturelle, du CPIE, du CNRS, de Réserves naturelles de France...

Il existe plusieurs protocoles de suivi des Amphibiens selon l'objectif que l'on recherche :

- suivi des tendances du peuplement d'Amphibiens
→ Pop-Amphibiens-communauté
- suivi à grande échelle d'une espèce en particulier
→ Pop-Amphibiens-spécifique

Ils sont basés sur la répétition de trois passages d'inventaire au cours de la saison. De janvier à juillet pour le Pop-Amphibiens communauté et durant les quinze jours du pic d'activité de l'espèce ciblée dans le cadre du Pop-Amphibiens-spécifique. Ces protocoles sont disponibles sur le site de la SHF (<http://lashf.fr/Programmes/ProtocolesPOP/POPAmphibien>).

Comme d'autres structures partenaires, l'ONF participe à ces suivis. Les membres du réseau Herpétofaune les mettent en œuvre.

En 2015, ce sont vingt sites qui ont fait l'objet de suivi Pop-Amphibiens-Spécifique dans les espaces



naturels gérés par l'ONF, soit 11 % des sites suivis au niveau national.

Il reste encore à organiser la remontée des informations recueillies mais les premiers résultats montrent, sur une échelle de temps encore trop courte, des diminutions de populations inquiétantes.

En guise de bilan d'étape, un poster a pu être présenté à l'occasion du 42^e congrès de la SHF à Caen en 2014. Il retrace les sites suivis par toutes les structures et fait un zoom sur la région Basse-Normandie, particulièrement active, et les premiers résultats de ce suivi.

LISTE ROUGE DES ESPÈCES MENACÉES DE FRANCE : PLUS DE LA MOITIÉ DES REPTILES ET AMPHIBIENS EN DÉCLIN

Neuf espèces de reptiles sur 38 et huit espèces d'amphibiens sur 35 sont menacées de disparition en France, selon la liste rouge des espèces menacées en France mise à jour par le Comité français de l'UICN et le Muséum national d'histoire naturelle, publiée fin septembre 2015.

La régression et la fragmentation des milieux naturels affectent fortement ces espèces. L'assèchement des zones humides et le comblement des mares menacent la survie de la Grenouille des champs et du Pélobate brun, classés « en danger ». L'urbanisation et les incendies affectent la Tortue d'Hermann classée « en danger » dans le Var.

La pollution des milieux aquatiques par les pesticides et engrais contribue au déclin des amphibiens dépendants des milieux humides pour leur repro-

duction et leur vie.

Le MNHN et l'UICN recommandent des « efforts globaux de conservation des milieux naturels (...) indispensables pour enrayer le déclin de ces espèces ».



Le Lézard des souches est classé « quasi menacé » - *Lacerta agilis*

Mickaël Ricordel
02 40 51 22 51

CORSE

Gisèle Fanget
04 95 46 80 46

FRANCHE COMTÉ

Bernard Binetruy
03 81 99 87 34
Stéphane Damerval
03 84 29 54 07
Davy Guinchard
03 81 38 32 11

ILE DE FRANCE NORD OUEST

Frédéric Arnaboldi
01 34 84 78 39
Simon Birckel
01 30 84 11 44
Michel Bonafonte
01 30 59 92 08
Hervé Daviau
02 33 82 55 07
Guylène Mathieu
03 83 17 74 30
Julien Vabre
06 78 00 63 42
Frantz Veillé
03 21 94 69 53

LORRAINE

Eric Bonnaire
03 29 84 82 24
Laurent Heurteur
03 83 17 81 24

MÉDITERRANÉE

Sébastien Colomine
06 71 11 14 23
Vincent Kulesza
04 93 18 51 52
Luc Moreau
04 93 02 15 28
Daniel Reboul
04 92 31 84 85

RHÔNE-ALPES

Isabelle Drillat
04 79 10 48 25
Anne-Lise Gaillard
04 75 82 27 92

SUD-OUEST

François Bottin
05 56 73 58 57
Bernard Devaux
05 53 53 52 97
Philippe Douin
05 53 93 18 99
Rose-Marie Gonzalez
05 62 95 58 25
Sébastien Maïtia
05 59 34 54 31

Actu

PROJET LIFE ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

La SHF, soutenue par le MEDDE, a déposé auprès de la Commission européenne un projet Life Nature et biodiversité **Control strategies Of Alien invasive Amphibians in France** pour la période 2016-2022.

S'il est retenu, le Life CROAA contribuera à la mise en œuvre de la Stratégie européenne pour la biodiversité. Il cible 5 régions françaises : Aquitaine, Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Centre, Limousin. Son objectif est d'identifier une stratégie pour lutter contre les amphibiens exotiques envahissants, et en particulier, le Xénope lisse (*Xenopus laevis*) et la Grenouille taureau (*Lithobates catesbeianus*). Ses actions devront être reproductibles et transférables à d'autres pays européens également touchés par la présence de ces deux espèces allochtones envahissantes.

Les objectifs opérationnels du plan sont :

- l'éradication des petits noyaux de population en France en améliorant les méthodes de capture,
- l'amélioration de la stratégie de contrôle des amphibiens invasifs quand la taille de l'aire colonisée limite les possibilités d'éradication,

- la prévention du risque de nouvelles introductions,
- la création d'un système de détection et d'évaluation précoce des introductions d'amphibiens basé sur les réseaux locaux, des outils cartographiques, l'expertise des,
- l'information, la sensibilisation et la formation des acteurs locaux.

L'accent est mis sur la prévention et la sensibilisation, l'éradication n'étant qu'un dernier recours.

Jacques Thiriet, SHF

Congrès 2015 de la SHF à Toulouse

Le 43^e congrès de la SHF, en partenariat avec Nature Midi-Pyrénées et son dynamique groupe herpétologique, s'est tenu au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse du 1^{er} au 3 octobre 2015 et a connu une affluence record, avec 200 participants. Le thème principal du congrès « *Les Reptiles et les Amphibiens de France à l'ère moléculaire : implications pour le gestionnaire* » a fait l'objet de six posters et onze communications orales présentées lors de la première journée.

Après la conférence plénière de Nicolas Vidal sur la systématique moléculaire chez les Squamates, ont été présentés les résultats de diverses études génétiques et leur apport à la phylogéographie et aux techniques de suivi, les implications pour la conservation.

Les autres communications des deux jours ont concerné des thèmes divers comme : la physiologie et la distribution spatiale des tortues, l'impact négatif des poissons, la communication entre les embryons de serpents ovipares, la nouvelle liste rouge des Amphibiens et Reptiles de France métropolitaine, etc.

Comme chaque année, le congrès a vu le déroulement de l'assemblée générale de la Société. La visite du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse et une sortie sur le terrain ont conclu un congrès studieux, animé et riche en échanges et perspectives.

Le congrès 2016 aura lieu du 30 septembre au 2 octobre à Namur (Belgique), co-organisé avec Natagora et son groupe de travail herpétologique Raïne.

Jacques Thiriet, SHF



Publication

Société herpétologique de France
Office national des forêts

Directeurs de la publication

Mickaël Barriez
Christian Dubreuil

Comité de rédaction

- Maud Berroneau (SHF)
- Jacques Castanet (SHF)
- Cédric Baudran (ONF)
- Isabelle Drillat (ONF)
- Véronique Vinot (ONF)

Conception/Réalisation

Imprimerie ONF Fontainebleau

Crédits photos

ONF/SHF

Bulletin mis en ligne sur les sites de la SHF et de l'ONF

SHF

Muséum national d'histoire naturelle
CP 41 - 57 rue Cuvier - 75005 Paris
www.shf.fr

ONF

2, avenue de Saint-Mandé
75570 Paris Cedex 12
www.onf.fr

